

MISSION & CONDITIONS D'EXERCICE

- Sous l'autorité hiérarchique de l'adjoint à la directrice du service technique, l'agent technique polyvalent assure l'entretien intérieur et extérieur des bâtiments communaux et à l'entretien des espaces-verts, des plantations. Il participe aux préparations des manifestations et activités organisées par la commune.
- Environnement exposé aux bruits et solvants, au chaud et au froid suivant les saisons, au travail en hauteur, nécessitant de respecter les normes de sécurité : précautions à prendre pour l'utilisation du matériel, port de vêtements de protection (gants, casque, lunettes, etc.)
- Bonne condition physique nécessaire : station debout permanente, manipulation et déplacement de charges lourdes.
- Travail avec des déplacements permanents sur le site (intérieur et extérieur).
- Les horaires de travail sont réguliers de jour. Selon le type d'intervention et à la demande de la hiérarchie, des dépassements d'horaires sont parfois nécessaires.
- Poste de catégorie C – Filière technique.

FORMATION & EXPERIENCE

- Accès possible pour les titulaires d'une formation de niveau V, dans les métiers du bâtiment second œuvre, complétée de préférence par une expérience professionnelle. Des formations suivant la nature et la difficulté des opérations sont alors réalisées.
- L'agent technique doit avoir une connaissance générale dans l'entretien des bâtiments, tous domaines confondus.
- Formations et/ou connaissances particulières souhaitées :
 - Permis B et C, CACES PEMP et grues auxiliaires,
 - SST, sécurité incendie, PRAP,
 - Bonnes connaissances en électricité, et/ou en plomberie sanitaire, et/ou en menuiserie.
 - Bonne expression orale.

PRINCIPALES TÂCHES

Domaine technique :

Remettre en état les bâtiments, les matériels et les installations :

- ◆ nettoyage du gymnase du collège,
- ◆ réaliser des travaux de menuiserie : étagères, remise en état vieilles menuiseries,
- ◆ peinture : remise à neuf murs et plafonds (plâtrerie, maçonnerie, faux plafond, peinture),
- ◆ plomberie : réparation de robinetterie défectueuse,
- ◆ serrurerie : changement serrure, paumelle, porte,
- ◆ conception de structures métalliques (sciage, meulage, soudage),
- ◆ remplacement de revêtement de sol (linoléum, moquette),
- ◆ vitrerie, miroiterie (remplacement de vitres et de miroirs, etc.),
- ◆ autres domaines du bâtiment.

Assurer l'entretien et la propreté des espaces-verts et des espaces publics :

- ◆ vider les poubelles, nettoyer autour des bennes, affichage du courrier municipal,
- ◆ entretenir les espaces-verts de la commune (tonte, débroussaillage...),
- ◆ arrosage bacs et suspensions,
- ◆ mise en culture plantes sous serre puis plantation bacs ou massifs,
- ◆ taille arbustes,
- ◆ déneigement des trottoirs.

Entretien petit matériel :

- ◆ contrôler visuellement les niveaux d'huile et faire l'appoint,
- ◆ réaliser l'affûtage des lames de tondeuses,
- ◆ remplacer les chaînes de tronçonneuses,
- ◆ Favoriser la qualité des interventions,
- ◆ procéder aux essais de fonctionnement des équipements vérifiés.

Préparer les manifestations et activités organisées par la commune :

- ◆ mise en place tables et chaises, tribune, scène, piste de danse...,
- ◆ mise en place de sujets de Noël.

Favoriser la qualité des interventions :

- ◆ diagnostiquer la panne ou le dysfonctionnement,
- ◆ réparer et procéder aux essais de fonctionnement des équipements mis en place,
- ◆ rendre compte des interventions réalisées auprès du supérieur hiérarchique,
- ◆ collaborer avec certains intervenants internes et externes.

Domaine lié à l'organisation :

- ◆ appliquer les directives,
- ◆ rationaliser ses interventions,
- ◆ rendre compte au chef de service (interventions, dysfonctionnements, difficultés rencontrées),
- ◆ coordonner en permanence son travail avec son n+1 et les membres de l'équipe,
- ◆ assister les membres de l'équipe dans leurs tâches.

QUALITÉ -- ENVIRONNEMENT

Satisfaire les exigences des usagers, respecter l'environnement

- connaître et appliquer les modes opératoires,
- avoir une connaissance dans les démarches environnementales
- signaler toute non-conformité ou incident,
- trier les déchets, éviter toute pollution de l'eau et de l'air, etc...

HYGIENE - SECURITE

Connaître et respecter les règles d'hygiène et de sécurité

- appliquer le règlement intérieur et les consignes relatives à la sécurité,
- veiller à la propreté de son espace de travail,
- suggérer des améliorations,
- utiliser les EPI.

CAPACITES ATTENDUES

Implication :

- faire preuve de rigueur, de méthode et d'attention dans l'application des consignes,
- mobiliser tous les moyens nécessaires pour atteindre la performance optimale (efficacité),
- être disponible, savoir travailler seul et en équipe,
- transmettre son savoir aux collègues.

Engagement :

- réagir rapidement face à des situations imprévues, prendre des initiatives (autonomie),
- suggérer des solutions aux dysfonctionnements,
- respecter ses supérieurs hiérarchiques et ses collègues de travail,
- communiquer clairement avec ses collègues (transmission des consignes),
- s'adapter aux évolutions (situations, matériels, technologies) en développant ses compétences (polyvalence, formation).